Présentation du pays

Nom officiel : Royaume des Pays-Bas

Nature du régime : Monarchie constitutionnelle à régime parlementaire

Chef de l'État : Roi Willem-Alexander depuis le 30 avril 2013

Chef du Gouvernement : Mark Rutte (VVD, parti libéral) depuis le 14 octobre 2010

Données géographiques

Superficie : 33 670 km2

Capitale : Amsterdam (le gouvernement et les administrations centrales siègent à La Haye)

Villes principales : Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht, Eindhoven

Langue (s) courante (s) : néerlandais (langue officielle), anglais

Monnaie : Euro

Fête nationale : 27 avril (fête du Roi)

Données démographiques

Population : 16.900.726 hab. au 1er janvier 2015

Densité : 405,1 hab./km2

Croissance démographique : 0,4% (2015)

Espérance de vie : 79,9 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes (2014)

Taux d'alphabétisation : 99%

Religions : catholiques (27%), protestants (17,5%), musulmans (7%), autres religions (4%), sans appartenance religieuse (44,5%) – (CBS, 2009).

Indice de développement humain : 0,921 ; 4e rang mondial (Rapport PNUD de 2013)

Données économiques (Sources : DGTPE, FMI, Eurostat, PNUD, CPB) :

PIB (2016) : 697,2 Mds d'euros (prévisions pour 2017 : 718,4 Mds€)

PIB par habitant (2016) : 37 100 euros

Taux de croissance (2016) : 2,1% (prévisions pour 2017 : 2,1%)

Taux de chômage (2016) : 6% (prévisions pour 2017 :5,2%)

Taux d'inflation (2016) : 0,1 % (prévisions pour 2017 : 0,9%)

Déficit public (2016) : 0,5% du PIB (équilibre budgétaire prévu pour 2017)

Dette publique (2016) : 62,2 % (prévisions pour 2017 : 60,2%)

Solde courant (2016, en % du PIB) : 9,6%

Principaux clients (2015) : Allemagne (26%), Belgique (11,6%), Royaume-Uni (9,9%),

Principaux fournisseurs (2015) : Allemagne (15%), Belgique (8,9%), Chine (8,1%)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

agriculture : 1,9%

industrie : 20 %

services : 78,2%

Exportations de la France vers les Pays-Bas (2016) : 16 milliards d'euros

Importations françaises depuis les Pays-Bas (2016) : 23,1 milliards d'euros

http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/pays-bas

Composition du gouvernement

(Nouveau gouvernement de coalition issu des législatives du 15 mars 2017, associant le parti libéral VVD, le parti chrétien démocrate CDA, le parti de centre gauche pro européen D66, et le parti confessionnel conservateur ChristenUnie)

Situation économique

Fortement dépendants du commerce international (5e exportateur mondial en raison notamment d'importantes expéditions de biens), les Pays-Bas ont subi de plein fouet la crise économique et

financière. Les réformes structurelles et la politique de consolidation budgétaire mises en œuvre par le gouvernement depuis octobre 2012 ont permis au pays de renouer avec la croissance, qui atteint 2,1% du PIB en 2016. Le déficit public est de 0,5% en 2016 pour un ratio de dette publique s'établissant à 62,2% du PIB. La politique de relance de gouvernement s'est traduite par un allègement fiscal (notamment sur le travail) de 5 Md€ en 2016 ainsi que, en 2017, par des mesures fiscales (sous forme d'allocations sociales et d'avantages fiscaux) à hauteur de 1,1 Md€ et des dépenses supplémentaires de 1,5 Md€. Le taux de chômage est en baisse et s'établit à 6% en 2016.

Politique étrangère

La politique étrangère des Pays-Bas se caractérise par un attachement au multilatéralisme (participation significative aux opérations de maintien de la paix), ainsi que par des responsabilités assumées en matière de sécurité internationale et de lutte contre le terrorisme.

Le gouvernement Rutte a engagé un recentrage de la politique étrangère des Pays-Bas sur les intérêts économiques du pays. Tournés vers le monde anglophone et résolument atlantistes, les Pays-Bas entretiennent des liens privilégiés avec les États-Unis tout en développant une relation commerciale substantielle avec la Russie et la Chine.

Aide Publique au Développement et droits de l'Homme :

Les Pays-Bas désirent voir les organisations internationales qu'ils financent faire preuve de davantage d'efficacité. Ils siègeront au conseil de sécurité de l'ONU en 2018. En 2015, l'APD des Pays-Bas a représenté 0,76% de son PIB.

Sécurité et Opérations de maintien de la paix : le drame de Srebrenica en 1995 a durablement marqué les décideurs politiques et l'opinion, plus réticents à participer à d'autres opérations extérieures. Les Pays-Bas participent à la mission de l'OTAN « Resolute Support » en Afghanistan .

Témoignant d'un intérêt renouvelé pour le continent africain, particulièrement pour la région sahélienne, les Pays-Bas sont présents au sein d'EUTM Mali, et de la MINUSMA . Les Pays-Bas sont en outre les quatrièmes contributeurs (après l'UE, la France et l'Allemagne) au fonds fiduciaire pour la stabilisation et la reconstruction en RCA Bekou, lancé le 14 juillet 2014.

Ils participent à la coalition internationale contre Daech et soutiennent la montée en puissance des Forces de Sécurité irakiennes et des Peshmergas. Des avions néerlandais ont participé aux frappes en Syrie. Les Pays-Bas sont un des principaux contributeurs européens à l'aide humanitaire en Irak (64 M€ entre 2014 et 2016).. Ils ont en outre décidé d'allouer 10 M€ supplémentaires aux groupes d'opposition modérés en Syrie, ainsi que 75 M€ d'aide humanitaire à la Syrie. Les Pays-Bas ont

succédé aux Etats-Unis à la co-présidence du GCTF (Global Counterterrorism Forum) le 27 septembre 2015, qu'ils exercent avec le Maroc.

Les relations entre la Russie et les Pays-Bas se sont tendues à la suite de **la destruction du vol MH17 en Ukraine**, dans lequel ont péri 193 Néerlandais. Les Pays-Bas sont à la tête de l'enquête internationale sur le crash. . Les conclusions présentées par les enquêteurs de la Joint Investigation Team (Belgique, Malaisie, Australie, Pays-Bas et Ukraine) le 28 septembre 2016 ont confirmé le rapport du Bureau de Sécurité néerlandais du 13 octobre 2015, indiquant que la destruction du vol MH17 était due à un missile lancé par un système sol-air à partir d'une zone délimitée de 320km2 en territoire contrôlé par les séparatistes. Les Pays-Bas réfléchissent avec leurs partenaires de la JIT au mécanisme juridique à mettre en place.

Institutions judiciaires et juridiques internationales :

Depuis l'établissement aux Pays-Bas de la CODIP (Conférence de La Haye de droit international privé) en 1893, la Haye accueille le siège de la Cour Permanente d'Arbitrage, de la Cour Internationale de Justice (CIJ), du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie (TPIY), des Tribunaux spéciaux pour le Liban (TSL) et pour la Sierra-Leone (TSSL). La Haye héberge aussi la Cour Pénale Internationale, inaugurée le 11 mars 2003, l'Académie de droit international, l'Institut pour l'internationalisation du droit, l'Institut Grotius, l'Institut Asser, l'Institut pour l'internationalisation du droit.

L'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) :

prix Nobel de la paix 2013, a son siège à La Haye La ville accueille également les Offices européen et Benelux des brevets, certains services de l'Office international des migrations (OIM), de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), ainsi que plusieurs ONG internationales. L'Agence européenne du médicament sera quant à elle relocalisée à Amsterdam.

Coopération au sein du Benelux :

Une déclaration des trois pays le 18 avril 2012 a formalisé le renforcement de la coopération militaire entre les trois pays. Le 21 février 2014, les trois ministres des affaires étrangères ont signé à La Haye un nouveau traité sur la coopération transfrontalière et adopté le plan d'action 2014 du Benelux qui met l'accent sur la mobilité professionnelle transfrontalière, la logistique et les transports et la lutte contre la fraude..

Nations-Unies :

Les Pays-Bas sont très attachés au système de l'ONU et siègeront en tant que membre non-permanent du CSNU en 2018 (suite à un accord passé avec l'Italie, qui siège en 2017). Ils contribuent au budget ordinaire des Nations-Unies à hauteur de 1,65%.